

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 mars 2024

INSTAURER DE NOUVEAUX OBJECTIFS DE PROGRAMMATION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2409)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 70

présenté par

M. Dragon, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Jacobelli, Mme Jaouen, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu

ARTICLE PREMIER

I. – À l’alinéa 17, substituer aux mots :

« l’objectif »

les mots

« les objectifs suivants : ».

II. – En conséquence, compléter le même alinéa par les mots :

« et qu’au moins 46 gigawatts électriques de nouvelles capacités soient engagées d’ici 2030 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à établir un plan ambitieux de développement du nucléaire en France, dans le but de fournir aux Français une électricité décarbonée et économiquement avantageuse.

Pour atteindre cet objectif, il est proposé de porter la part du nucléaire à 80 % de notre mix énergétique. Cela nécessiterait la construction de 28 réacteurs EPR2, ainsi que la prolongation de la durée de vie des réacteurs existants au-delà des 70 ans, sous réserve que les normes de sûreté et de sécurité le permettent.

Il convient de souligner que cet objectif n'est pas plus ambitieux que le plan Messmer, qui a conduit à la construction de 56 réacteurs. De plus, en bénéficiant de l'effet de série, les coûts de production de l'électricité d'origine nucléaire pourraient être réduits, ce qui accélérerait la cadence de construction des nouveaux réacteurs.